



**Directeur de publication :** Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion  
24 rue de la source - CS 11048 - 97404 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateurs filière :** Théo Saint-Martin, Guillaume Maratchia

**Animateur interfilière :** Romuald Fontaine

**Comité de rédaction :** Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, Sica TR, Tereos Sucre OI.

## À retenir

**Météorologie :** températures moyennes plus élevées que les normales, et précipitations 2,4 fois supérieures aux normales suite au passage du cyclone BELAL et de la perturbation Candice.

**Agrumes :** avec les fortes températures, surveiller les populations de phytoptes et de tarsonèmes.

**Banane :** restez vigilant à la maladie de freckle.

**Ananas :** restez vigilant au *Phytophthora*.

**Mangue :** derniers fruits « soufflés » par le cyclone. Illustrations et gestion des fruits à terre.

**Fruit de la passion :** maladie des taches brunes présente sur toutes les parcelles suivies. Illustration des dégâts causés par BELAL.

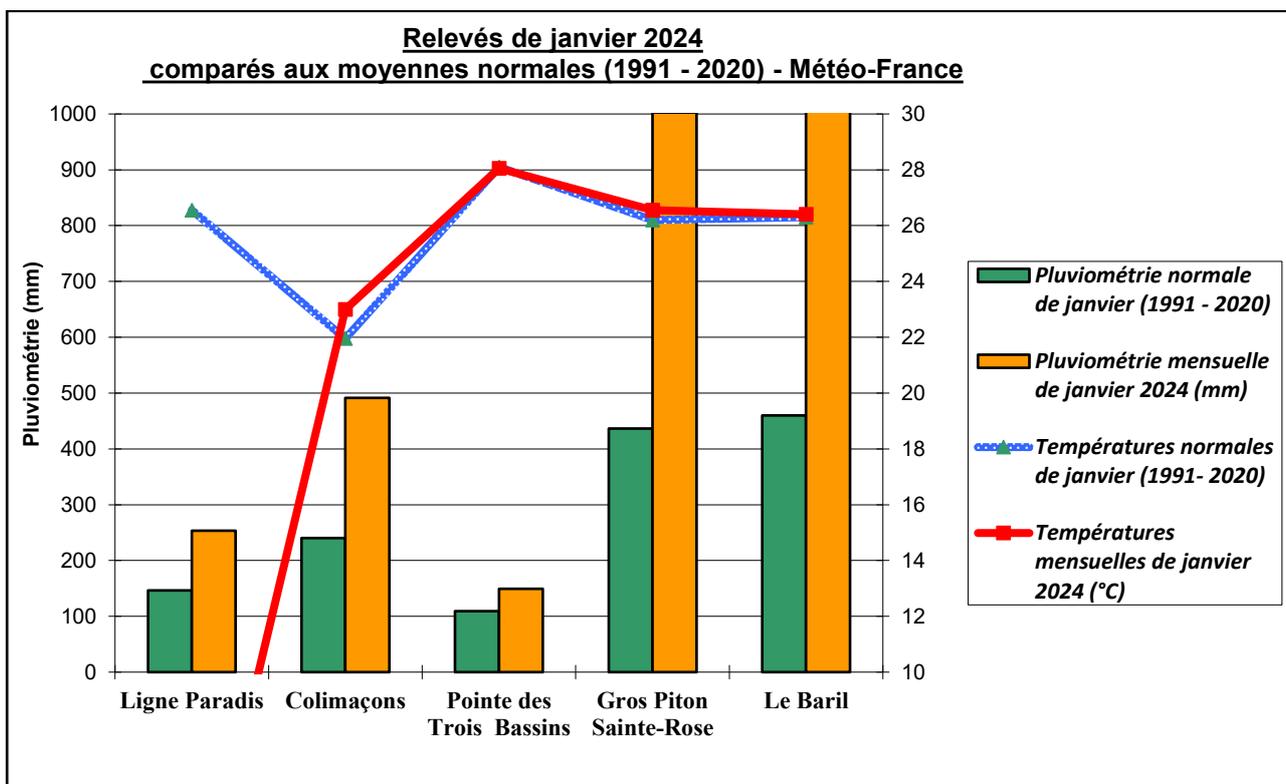
**Observations, informations diverses :**

- Nouveau programme FEADER : subvention à la plantation des fruitiers

# Météorologie

Relevés de janvier 2024 comparés aux moyennes décennales du même mois  
(Analyse d'après les données de Météo-France)

Postes météorologiques	Ligne Paradis	Colimaçons	Pointe des Trois Bassins	Gros Piton Sainte-Rose	Le Baril
Pluviométrie normale de janvier (1991 - 2020)	146,4	240,1	109,1	436,3	459,8
Pluviométrie mensuelle de janvier 2024 (mm)	253,5	491,3	149,5	1002,9	1343,7
Nombre de journées pluvieuses (en jours)	12	15	12	24	26
Pluviométrie : écart à la normale (%)	+ 73 %	+ 105 %	+ 37 %	+ 130 %	+ 192 %
Températures normales de janvier (1991-2020)	26,6	22,0	28,1	26,2	26,3
Températures mensuelles de janvier 2024 (°C)	NC	23,0	28,1	26,6	26,4
Températures : écart à la normale (°C)	NC	+ 1,05	- 0,05	+ 0,35	+ 0,1



- **La pluviométrie**

La pluviométrie moyenne de l'Île a atteint 2,4 fois la normale d'un mois de janvier. Avec un cumul moyen insulaire dépassant tout juste 1000 mm, janvier 2024 s'est ainsi placé au 3<sup>e</sup> rang des mois de janvier les plus pluvieux en plus de 50 ans de mesures, derrière janvier 1980 (marqué par l'épisode historique HYACINTHE) et janvier 2018 (marqué par la tempête BERGUITTA et la périphérie du cyclone AVA), mais juste devant janvier 2002 (cyclone DINA).

Si l'épisode BELAL, en milieu de mois, a apporté un arrosage copieux sur une large partie de l'île (hormis la frange côtière Sud-Ouest plus abritée), les épisodes de la dernière décade du mois se sont concentrés sur la moitié Sud, aboutissant à des cumuls totaux sur l'ensemble du mois particulièrement remarquable voire localement exceptionnels sur le Sud de l'Île (jusqu'à 2388 mm à Grand Galet, sur les contreforts Sud-Ouest du massif du Piton de la Fournaise).

Les cumuls mensuels y ont atteint parfois 4 à 5 fois la pluviométrie observée en moyenne au cours d'un mois de janvier « standard » et ont tutoyé localement les records.

**Cumul mensuel** (record absolu) :

- Grand-Galet : 2388 mm (2275 mm en janvier 1980, début des mesures en 1954)
- Le Tévelave : 1429 mm (1297 mm en janvier 1980, début des mesures en 1953)
- Pierrefonds-Aéroport : 411 mm (409 mm en janvier 2018, début des mesures en 2000)

- **Les températures**

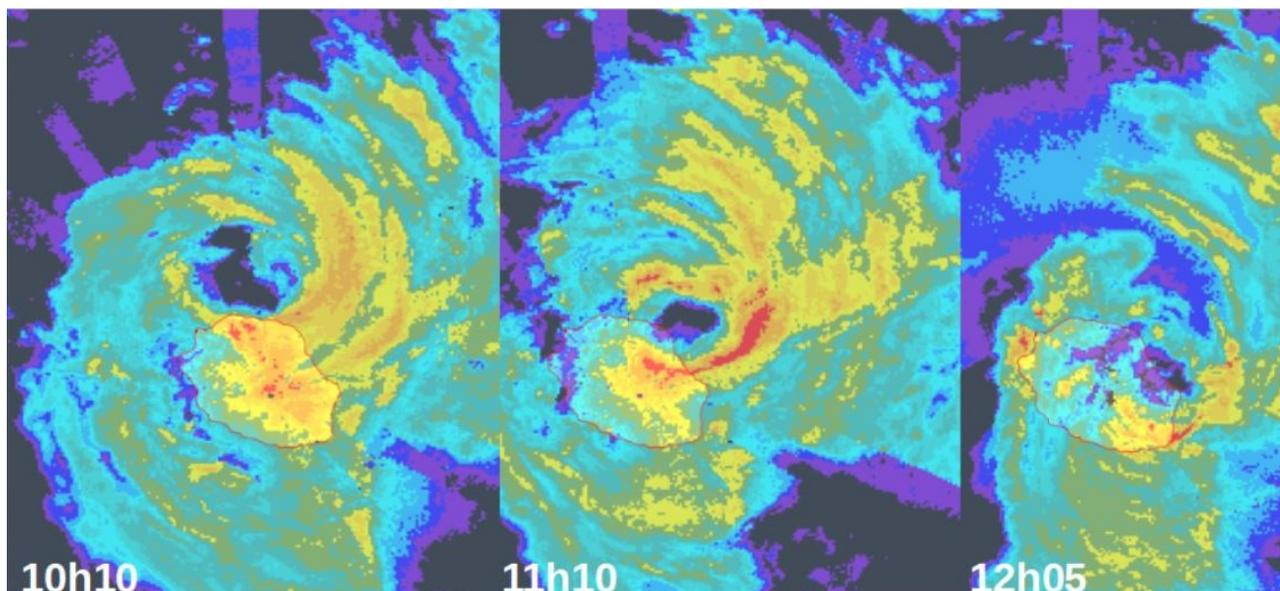
L'écart\* à la normale était de + 0,2 °C pour les températures maximales et de + 1,1 °C pour les températures minimales (2<sup>e</sup> rang des plus élevés pour un mois de janvier sur 57 ans de données, juste après 2019). Les journées ont été bien plus chaudes que d'habitude sur le littoral nord (écart pour les maximales de + 1,2 °C à Gillot-Aéroport), un peu moins dans les Hauts (écart de + 0,7 °C à La Plaine des Cafres), mais franchement plus fraîches sur le littoral sud en raison des nombreuses pluies (écart de - 1,3 °C à Pierrefonds-Aéroport). Les nuits ont été particulièrement douces en raison de la couverture nuageuse, notamment dans les Hauts (écart de + 1,8 °C à La Plaine des Cafres).

La chaleur a été particulièrement ressentie en début de mois sur toute l'île (du 03 au 06) puis en fin de mois sur le Nord à l'abri des fortes pluies (du 23 au 31).

*\* basé sur la moyenne de 3 stations homogénéisées (Gillot-Aéroport, Pierrefonds-Aéroport et Plaine des Cafres)*

- **+ 34,9 °C le 15 à Gillot-Aéroport** (2<sup>e</sup> valeur la plus élevée tous mois confondus, record : +35,2 °C le 28/01/1993 – début en 1953)
- **+ 31,6 °C le 04 à Mare à Vieille-Place** (égale le record tous mois confondus du 13/02/2018 – début en 1990)
- **+ 29,2 °C le 23 à La Plaine des Palmistes** (record pour un mois de janvier – début en 1961)
- **+ 28,0 °C le 07 à La Plaine des Cafres** (record pour un mois de janvier, 3<sup>e</sup> valeur la plus élevée tous mois confondus – début en 1965)
- **+ 25,5 °C le 22 à Bellecombe-Jacob** (ancien record tous mois confondus : +25,4 °C le 30/01/2022 – début en 1969)

- **Le Cyclone *BELAL***

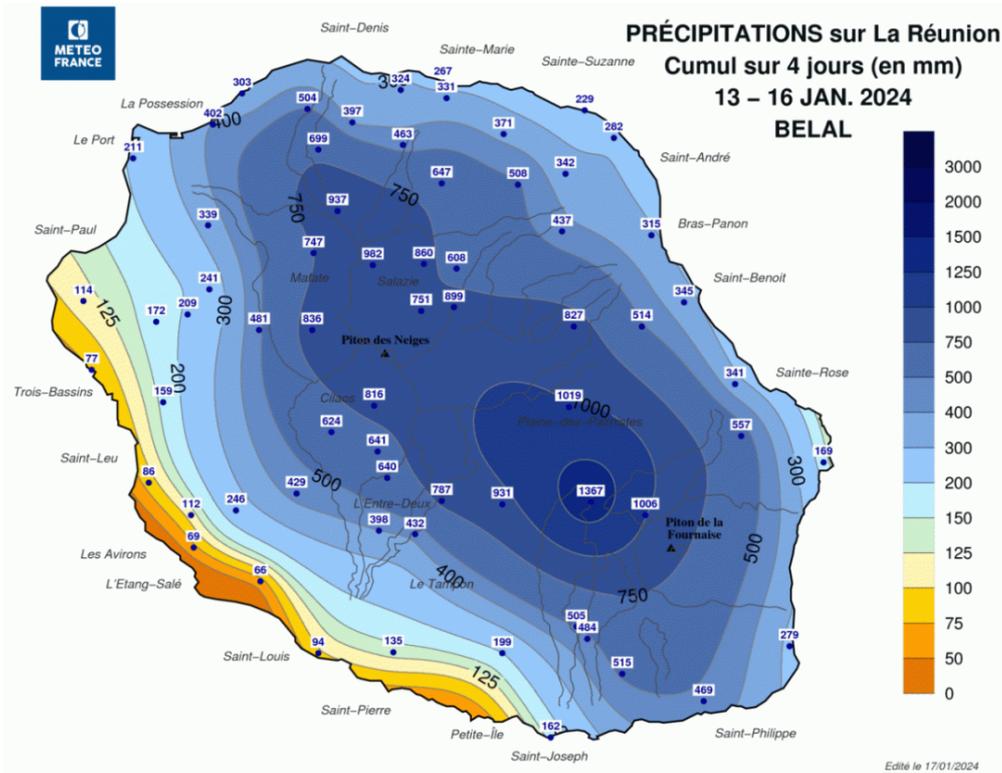


« Evolution du cyclone BELAL au Nord-Ouest, au Nord puis à l'Est de La Réunion en matinée du 15 janvier, vu par les radars de détection des pluies du Colorado et de Piton Villers. » **Météo France Réunion**

Après s'être approché de l'île par le Nord-Ouest dans la nuit du 14 au 15, le déplacement de l'œil du cyclone est perturbé par la présence du relief de La Réunion dès le début de matinée du 15 janvier. Il contourne dans un premier temps l'île par le Nord en accélérant et en se contractant. Le mur Sud de l'œil touche la côte Nord aux alentours de 10h, suivi de la rentrée de la bordure de l'œil sur les régions littorales Nord-Est (de Sainte-Marie à Saint-André) moins d'une heure plus tard.

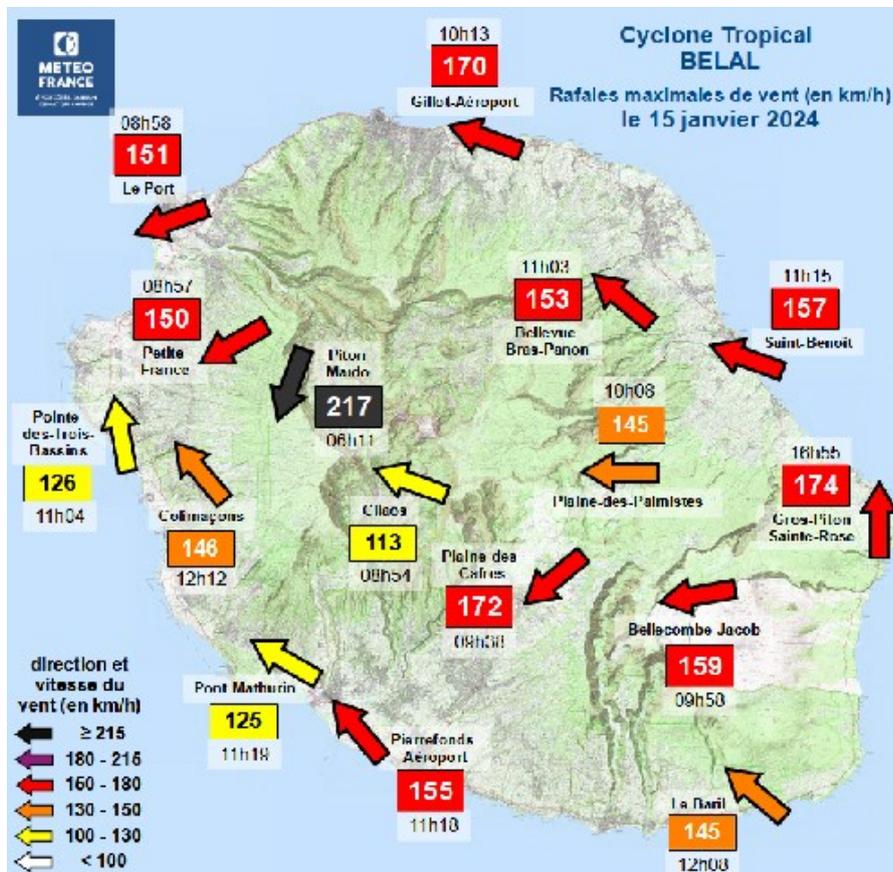
Le mur de l'œil de BELAL est fortement ressenti sur la région Nord (zone littorale notamment et secteur de La Montagne), puis de façon légèrement moindre sur l'Est et le Sud-Est de l'île. Le calme de l'œil est lui observé sur les littoraux Nord-Est et Est avant d'être un peu plus généralisé sur les communes de Sainte-Rose et Saint-Philippe (incluant le massif du volcan). Des moments de calme ont été aussi ressentis dans d'autres secteurs de l'île sans que cela puisse être attribué au passage de l'œil. En effet, avec la rotation très rapide des vents soufflant sur l'île en lien avec le déplacement de BELAL sur nos côtes, les zones protégées par le relief (zones déventées) ont également concerné différents secteurs.

Le passage de l'œil d'un cyclone tropical sur La Réunion n'avait pas été observé depuis plus de 30 ans (le 19 janvier 1993 exactement avec le passage du cyclone tropical COLINA). Les perturbations de la trajectoire du cyclone en lien avec le relief de l'île ont déjà été observés sur des cyclones passés qui ont circulé sur La Réunion comme pour CLOTILDA en février 1987, FIRINGA en janvier 1989 et COLINA en janvier 1993.



Les cumuls de pluie ont été importants, notamment dans les Hauts et sur le volcan, mais en se concentrant essentiellement sur la journée du 15 janvier.

Le cumul de pluie moyenné sur l'ensemble de l'île est finalement de l'ordre de 520 mm, ce qui va permettre à BELAL d'intégrer le "club des 500 mm". Voir le site des pluies extrêmes : <http://pluiesextremes.meteo.fr/lareunion/Le-club-des-500-mm.html>



Comme la moitié nord-est de l'Île a été concernée par le passage du mur de l'œil (de Saint-Denis à Saint-Philippe en passant par Saint-André), les rafales de vent ont été remarquables, dépassant les 150 km/h sur la plupart des points de mesure.

On notera que dans la journée du 15 la durée totale quotidienne avec des rafales de vent supérieures à 100 km/h a été d'environ :

- 18 heures au Port (10 heures de nord-est, puis relative accalmie pendant 3 heures, et enfin 8 heures de sud-ouest, donc en sens opposé)
- 10 heures à Gillot-Aéroport (4 heures d'est, puis 1 heure d'accalmie relative (90 km/h), et enfin 6 heures d'ouest-nord-ouest)
- 13 heures à Plaine des Palmistes, (6 heures de nord-est à est, puis 7 heures de sud-ouest)
- 9 heures à Pierrefonds-Aéroport (6 heures de sud-est, puis 3 heures de sud)

**La rafale maximale de l'épisode venteux concerne le Piton Maïdo (217 km/h) mais c'est un lieu particulièrement exposé.**

Le passage du cyclone BELAL aura eu un impact important sur la filière agricole : arboriculture, maraichage, canne à sucre et horticulture, aucun secteur n'a été épargné que ce soit par les rafales de vent, ou par les dégâts dus à la pluie : ravinement, érosion, perte de terrain.

Dans le cas de l'arboriculture, les plus touchées sont les cultures de banane et papaye par exemple, où des parcelles entières sont à replanter ; sans oublier les pertes des fruits en récolte au moment du cyclone, comme la mangue, où la majorité des fruits sur les arbres ont chuté. D'autres manques de fruits seront à déplorer dans les mois à venir, alors que les fruits en nouaison ou maturation des agrumes et avocats pour ne citer qu'eux, ont été secoués par les vents de BELAL.



Parcelle de banane dévastée par le cyclone BELAL à Saint-Paul (T. SAINT-MARTIN, CA)

## Phénologie

Parcelle	Lieu-dit	Altitude	Espèce	Variété	Stade
P1	Petite-Île	300 m	Agrumes	Mandarine, Tangor, Clémentine	Début de coloration
P2	Petite-Île (Piton Bloc)	950 m	Agrumes	Mandarine, Tangor	Début de coloration
P3	Tévelave	800 m	Agrumes	Tangor	Grossissement des fruits
P4	Saint-Louis	150 m	Ananas	Victoria	Croissance
P5	Bérive	600 m	Ananas	Victoria	Récolte
P6	Petite-Île	80 m	Banane	Grande Naine	Récolte
P9	Boucan Canot, Saint-Gilles	50 m	Manguier	José, Américaine, Kensington Pride	Fin de récolte
P10	Cambaie	200 m	Manguier	José, Américaine, Heidi, Nam Doc Mai	Derniers fruits
P11	Pierrefonds	70 m	Manguier	José	Récolte
P12	Grand Fond, Saint-Gilles	60 m	Fruit de la passion	Galéa	Fin de récolte
P13	Grande Terre, Saint-Leu	200 m	Fruit de la passion	Galéa	Récolte
P14	Pierrefonds	70 m	Fruit de la passion	Galéa	Récolte

Dans le suivi du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont effectuées tous les mois sur différentes cultures et parcelles de l'île.

Ce suivi concerne l'ensemble des ravageurs pour les cultures suivantes : agrumes, ananas, banane, mangue et fruit de la passion.



Cartographie des parcelles d'épidémiosurveillance (R. FONTAINE, FDGDON)

## État phytosanitaire des cultures

Dans les tableaux ci-dessous, les notations sont exprimées soit en pourcentage d'organes occupés ou piqués, soit avec une échelle de notation des dégâts.

**Echelle de notation des dégâts** : 0 : absence ; 1 : faible présence ; 2 : attaque moyenne ; 3 : forte attaque.

### Légende pour l'évaluation des risques :

**Risque nul** : pas de pression des bioagresseurs

**Risque faible** : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

**Risque moyen** : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

**Risque élevé** : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

## • Agrumes

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Phytopte ( <i>Phyllocoptruta oleivora</i> )	P1 : 5 % P2 : 5 % P3 : 5 %	> 20 % fruits occupés	<b>Risque faible</b> : foyers présents en petite quantité dans l'ensemble des parcelles. À surveiller.
Tarsonème ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> )	P1 : 5 % P2 : 5 % P3 : 5 %	> 20 % fruits occupés	<b>Risque faible</b> : foyers présents en petite quantité dans l'ensemble des parcelles. À surveiller.
Tétranyque ( <i>Tetranychus urticae</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % feuilles occupées	<b>Risque nul</b> : pas de population recensée sur les parcelles.
Cochenille farineuse des Seychelles ( <i>Icerya seychellarum</i> )	P1 : 10 % P2 : 10 % P3 : 5 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque moyen</b> : présence de bioagresseurs avec des impacts possibles sur la culture. Étant en période estivale, la cochenille se retrouve donc dans des conditions propices pour sa propagation.
Pou rouge de Californie ( <i>Aonidiella aurantii</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque nul</b> : pas de foyer recensé.
Mouches des fruits ( <i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits piqués	<b>Risque nul</b> : avec le début de la maturation des fruits, les mouches des fruits sont très présentes. Il est impératif de mettre en place la stratégie complète de gestion pour limiter les impacts sur la production.
Thrips ( <i>Scirtothrips aurantii</i> )	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 5% jeunes fruits occupés	<b>Risque nul</b> : pas de population comptabilisée. Le risque est nul car le stade sensible reste les jeunes fruits inférieurs à 40 mm.

### Pression des bioagresseurs sur agrumes en 2023-2024

	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2024
<b>Phytopte</b>												
<b>Tarsonème</b>												
<b>Tétranyque</b>												
<b>Cochenille farineuse des Seychelles</b>												
<b>Pou rouge de Californie</b>												
<b>Mouches des fruits</b>												
<b>Thrips</b>												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## • Ananas

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille ( <i>Dysmicoccus brevipes</i> )	P4 : 0 % P5 : 0 %	> 25 % plants infestés	<b>Risque nul</b> : pas de présence de ravageur relevée sur les parcelles.
Fonte des semis ( <i>Phytophthora</i> sp.)	<b>P4 : 1</b> <b>P5 : 1</b>	Dès les premiers symptômes	<b>Risque nul</b> : face aux fortes pluies du mois de janvier, des foyers ont émergé, il faut impérativement mettre en place les mesures de prophylaxie nécessaires afin de diminuer la pression.

### Pression des bioagresseurs sur ananas en 2023/2024

	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Janvier 2024
Cochenilles ( <i>D. brevipes</i> )	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Fonte des semis ( <i>Phytophthora</i> sp.)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

## Vigilance vis-à-vis du *Phytophthora*

Rappel comme pour le mois précédent, le *Phytophthora* est présent il faudra continuer à appliquer les mesures de prophylaxie.

**Important** : pour le *Phytophthora*, seules les précautions prises lors de la plantation permettent de réduire son risque d'apparition :

**B**

- Destruction fine des résidus de culture (gyrobroyage),
- Surélévation de la planche de plantation d'au moins 20 cm par rapport au niveau du sol,
- Prélèvement de rejets sur des parcelles saines,
- Éviter les zones de bas fond et d'affleurement de la nappe phréatique,
- Privilégier un pH du sol entre 4 et 5,
- Réaliser une rotation avec une culture assainissante entre 2 plantations d'ananas,
- Surveillance de la parcelle et la prophylaxie des plantes infectées. Attention cependant : lors de l'arrachage des plantes suspectes, ne pas disséminer le pathogène sur la parcelle.

## • Bananier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Charançon du bananier ( <i>Cosmopolites sordidus</i> )	P6 : 0	> 10 individus par piège	<b>Risque nul</b> : pas d'attaque recensée sur les parcelles.
Thrips ( <i>Chaetanaphothrips orchidii</i> )	P6 : 0	> 5 piqûres par régime	<b>Risque nul</b> : pas de présence de ravageurs sur la parcelle. La présence d'un couvert végétal sous frondaison est favorable aux auxiliaires qui s'attaquent aux thrips.

### Pression des bioagresseurs sur bananier en 2023/2024

	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janvier 2024
Charançon du bananier												
Thrips du bananier												

## Attention à la maladie du freckle

Suite aux pluies de janvier, il faudra rester vigilant sur le renforcement de la pression de cette maladie.

Comme toutes maladies fongiques, elle affectionne les conditions pluvieuses pour se développer car l'eau est son principal vecteur de dissémination dans les parcelles.

Il est donc conseiller d'appliquer les mesures suivantes prophylactiques suivantes :

- l'ensachage des régimes (protection physique) afin d'éviter la contamination des fruits dès le stade « tête de cheval ».

- l'effeuillage et l'élimination des feuilles symptomatiques de manière à réduire l'inoculum (à l'instar des préconisations pour lutter contre les cercosporioses du bananier, veiller à laisser au moins 5 feuilles par bananier porteur d'un régime).

La filière banane a été fortement impacté par le cyclone BELAL. Les pertes sont estimées à plus de 60 %.

Afin de faire repartir le verger, il sera impératif de couper et d'évacuer les pseudo troncs et les évacuer hors de la parcelle. Si cela n'est pas réalisable, couper les pseudo-troncs en petit morceau, afin que le mécanisme de dégradation soit plus rapide.

**B**

## • Manguier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Punaise ( <i>Orthops palus</i> )	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 3 punaises par battage	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs.
Thrips ( <i>Scirtothrips aurantii</i> )	P9 : 0 % P10 : 0 % <b>P11 : 5 %</b>	1 % fruits avec dégâts	<b>Risque nul</b> : uniquement sur les quelques fruits en grossissement.
Cécidomyie des fleurs ( <i>Procontarinia mangiferae</i> )	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 2 piqûres par inflorescence	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs.
Mouches des fruits ( <i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P9 : 0 <b>P10 : 80 %</b> <b>P11 : 15 %</b>	> 20 % fruits piqués	<b>Risque moyen</b> : jusqu'à 80% sur dernières Nam Doc Mai. Surveiller sur dernières fruits.
Cochenille farineuse des Seychelles ( <i>Icerya seychellarum</i> )	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	<b>Risque faible</b> : pas de cochenille. A surveiller.
Blanc du manguier ( <i>Oidium mangiferae</i> )	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % des inflorescences attaquées	<b>Risque nul</b> : pas de fleurs.
Chancre du manguier ( <i>Xanthomonas campestris</i> )	P9 : 0 % P10 : 0 % P11 : 0 %	> 50 % feuilles attaquées dès les premiers symptômes sur fruits	<b>Risque nul</b> : pas de chancre sur les parcelles suivies.
Anthracnose ( <i>Colletotrichum gloeosporioides</i> )	<b>P9 : 15 %</b> P10 : 0 % <b>P11 : 20 %</b>	> 50 % feuilles/fleurs attaquées dès les premiers symptômes sur fruits	<b>Risque moyen</b> : anthracnose sur feuilles. A surveiller sur José en train de mûrir.

### Pression des bioagresseurs sur manguier en 2023/2024

	février	mars	Avril	mai	juin	juillet	aout	sept.	oct.	nov.	déc. 2023	janv. 2024
Punaises												
Thrips												
Cécidomyies des fleurs												
Mouches des fruits												
Cochenilles												
Blanc du manguier												
Chancre												
Anthracnose												

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Dégâts de BELAL sur les mangues



**Mangues tombées à cause du cyclone, entassées pour élimination (T. SAINT-MARTIN. CA)**

Nombreux producteurs de mangues qui étaient encore en récolte lors du cyclone (selon la zone et les variétés) ont perdu jusqu'à 90 % des fruits présents sur les arbres.

Les fruits restants sont en grande majorité abimés par les frottements dus au vent, et particulièrement exposés aux piqures des mouches des fruits qui prolifèrent rapidement à cause des fruits à terre qui n'ont pas été éliminés correctement, et à un climat très humide et chaud.

Un effort doit donc être fourni pour éliminer ces fruits foyers de multiplication des mouches, pour casser le cycle de reproduction, et essayer de limiter les générations futures dans les parcelles agricoles.

De par la grande quantité de fruits à gérer suite à l'intempérie, on privilégiera le broyage mécanique des fruits au sol ou l'enfouissement dans un grand trou que l'on rebouchera à la pelle mécanique.

Le broyage en couches fines des mangues au sol peut se faire en mélangeant des débris végétaux aux mangues pour un meilleur broyage et pour obtenir une sorte de compost, apportant des matières organiques au sol du verger. Le tas broyé ne doit pas être trop épais pour qu'il puisse sécher rapidement au soleil, au risque de pouvoir encore abriter des larves des mouches, qui continueront à se nourrir dans les mangues broyées, et achèveront leur cycle dans le sol en dessous.



Mangues broyées dans l'allée d'un verger à Saint-Gilles (T. SAINT-MARTIN. CA)

## • Fruit de la passion

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tarsonème ( <i>Polyphagotarsonemus latus</i> )	P12 : 0 % P13 : 0 % <b>P14 : 10 %</b>	> 20% des pousses occupées	<b>Risque faible</b> : petite présence, sans réelle incidence.
Phytophthora sp.	P12 : 0 P13 : 0 P14 : 0	Dès les premiers symptômes	<b>Risque moyen</b> : surveiller avec l'humidité de saison et les sols engorgés.
Maladies des taches brunes (Alternariose, fusariose, anthracnose, septoriose)	<b>P12 : 5 %</b> <b>P13 : 5 %</b> <b>P14 : 50 %</b>	> 5% des feuilles, branches, fruits occupés	<b>Risque fort</b> : 50 % des plants touchés sur P14, éliminer les parties atteintes pour stopper la propagation.
Mouches des fruits ( <i>Bactrocera</i> sp., <i>Ceratitis</i> sp.)	P12 : 0 % <b>P13 : 10 %</b> <b>P14 : 10 %</b>	> 20% de fruits piqués	<b>Risque moyen</b> : quelques fruits piqués sur les parcelles, il faut utiliser tous les moyens de lutte.
Pucerons	P12 : 0 % P13 : 0 % P14 : 0 %	Dès le début de l'infestation	<b>Risque faible</b> : pas de pucerons observés mais attention en cas de viroses.
Viroses (Potyvirus)	P12 : 0 % P13 : 0 % <b>P14 : 100 %</b>	Dès les premiers symptômes	<b>Risque moyen</b> : parcelle P14 totalement contaminée.

## Pression des bioagresseurs sur fruit de la passion en 2023/2024

	sept.	oct.	nov.	déc. 2023	janv. 2024
<b>Tarsonème</b>	rouge	rouge	jaune	jaune	jaune
<b>Phytophthora</b>	vert	vert	jaune	jaune	vert
<b>Maladie des taches brunes</b>	vert	jaune	rouge	orange	orange
<b>Mouches des fruits</b>	vert	vert	jaune	jaune	jaune
<b>Pucerons</b>	vert	vert	vert	vert	vert
<b>Viroses</b>	vert	jaune	orange	rouge	rouge

Légende : en blanc : pas d'observation ; en vert : absence ; en jaune : attaque faible ; en orange : attaque moyenne ; en rouge : attaque forte.

## Dégâts de BELAL sur fruit de la passion



Treilles de fruit de la passion abimés par les vents de BELAL sur Saint-Leu (T. SAINT-MARTIN. CA)

Sur les cultures de fruit de la passion, bien qu'une certaine quantité de fruits soit tombée (environ 50 % dans l'Ouest et Sud-Ouest), le coût des pertes est surtout lié aux dégâts sur les structures des treilles, qui ont été arrachées ou tordues. De plus, quelques plants déracinés par le vent ont été signalés.

Une attention particulière doit être portée aux stagnations d'eau dans le sol qui peuvent être fatales aux plants de passiflore, augmentant grandement les chances de prolifération des champignons à *Phytophthora*.



**Plant de passiflore déraciné par le vent (photo d'un agriculteur à Saint-Gilles)**

## Aides FEADER 2024-2027 à la diversification végétale



Cofinancé par  
l'Union européenne

Le *Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural* (FEADER) a été créé dans le but de promouvoir la compétitivité, la durabilité et la diversification des zones rurales.

Dans sa déclinaison pour La Réunion, le dispositif 73.013 – *Aide à la diversification végétale*, le fonds vise à encourager la mise en production de plantes pérennes (cycle de plus de 5 ans) en plein champs ou sous abris y compris la création de support de culture (palissage, treille) ainsi que la création ou la modernisation de structures sous abris : serres rigides ou légères, ombrières, abris climatiques et tunnels.

Les cultures pérennes éligibles sont :

**Pêche, palmiste, mangue, banane, agrumes, avocat, cacao, longani, café bourbon pointu, bibasse, vigne (cépages de cuve autorisés), Pitaya (plantation et palissage), fruit à pain, jacques, vanille, plantes médicinales, plantes à parfum, plantes aromatiques, et rose, anthurium et fleurs exotiques (fleurs coupées).**

Le montant de l'aide pour cultures pérennes s'élève à 75 % du coût d'installation total (sur le hors taxes), sur présentation de devis. Sur ce nouveau programme, **il n'y a plus de limitation minimales et maximales de surface** de plantation.

Un certain nombre de conditions et d'engagements sont à respecter pour prétendre à la subvention : Maintenir l'investissement 5 ans minimum, tenir un cahier de culture, être agriculteur à titre principal inscrits à l'AMEXA ou sociétés agricoles détenue à plus de 50 % par des agriculteurs inscrits à l'AMEXA à titre principal ou société avec une activité agricole qui a au moins 5 ans d'ancienneté, EPLEFPA, etc.

Pour plus de renseignement et pour monter un dossier de demande d'aide, contactez votre technicien arboriculture, maraichage ou horticulture (selon la culture concernée).

Tous les documents sont disponibles sur le portail du Département 974, espace FEADER ([lien ici](#)).

Attention, il est préférable de privilégier des plants sains, si possible certifiés.

Contacts des animateurs filières du réseau d'épidémiologie cultures fruitières :

Chambre d'Agriculture de La Réunion

Théo Saint-Martin, Tél : 0692 06 41 47 ; e-mail : [theo.saintmartin@reunion.chambagri.fr](mailto:theo.saintmartin@reunion.chambagri.fr)

Guillaume Maratchia, Tél : 0692 70 48 81 ; e-mail : [guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr](mailto:guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr)

Luc Vanhuffel, Tél : 0692 87 37 94 ; e-mail : [luc.vanhuffel@reunion.chambagri.fr](mailto:luc.vanhuffel@reunion.chambagri.fr)

FDGDON Réunion

Romuald Fontaine, Tél : 0692 28 86 02 ; e-mail : [romuald.fontaine@fdgdon974.fr](mailto:romuald.fontaine@fdgdon974.fr)

**Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)**

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office français de la Biodiversité.